

Crowdfunding Faut-il croire

► Malgré des volumes en forte hausse, l'essor du financement alternatif reste modeste en France.

► L'aventure est séduisante pour les particuliers, mais le retour sur investissement très aléatoire.

Évaluer l'essor du *crowdfunding* en France en tant que nouvelle famille de placements pour les épargnants ressemble un peu à l'histoire du verre à moitié plein ou à moitié vide. Un peu plus d'un an après l'application d'une réglementation qui encadre la démarche en France, cherchant un équilibre entre la nécessaire protection de l'épargnant et l'impératif de ne pas brider l'innovation financière, le secteur est en pleine effervescence. Les fortes croissances. Près d'une cen-

taine de plateformes se disputent ce marché naissant. Selon les estimations, plus de 90 millions d'euros ont ainsi financé les PME en 2016. Soit un triplement en un an.

395

C'est le nombre de projets financés en France en 2015 sous forme de prêts via des plateformes. Une hausse de 349% en un an. 88 projets avaient été financés en 2014.

Le marché dans son ensemble est en réalité bien plus large si on intègre la performance de Prêt d'Union. La collecte de la plateforme de prêts entre particuliers, contrôlée par Crédit Mutuel Arkéa et calquée sur le modèle du géant américain Lending Club, serait proche de 120 millions d'euros en 2015.

Pourtant, une autre lecture est moins flatteuse. Le marché français reste un nain comparé au voi-

sin britannique. Funding Circle, le leader outre-Manche, a produit 120 fois plus de crédits en montant cumulé que Unilend, le numéro un tricolore. Alors que Funding Circle s'est hissé à la troisième place du marché du financement des très petites entreprises (TPE) au Royaume-Uni, le *crowdfunding* reste en France une goutte d'eau dans l'océan du financement des entreprises (507 milliards d'euros d'encours à

restent des coquilles vides. Les cinq leaders – Lendix, Unilend, Lendopolis, Finsquare et Credit.fr – concentrent plus de 90% du marché. Et même pour les plus actives, le pari est loin d'être gagné, aucune n'ayant à ce stade atteint le seuil de rentabilité, situé selon les experts entre 80 et 100 millions de crédits produits.

Même constat mitigé pour les plateformes spécialisées dans les levées en capital, sous forme d'actions ou d'obligations. 2015 a été une année faste grâce à... l'immobilier. Wiseed et Anaxago, les deux pionniers, en témoignent. Leurs clients ont davantage prêté à des projets de promotion immobilière qu'à des jeunes pousses innovantes.

Même constat mitigé pour les plateformes spécialisées dans les levées en capital, sous forme d'actions ou d'obligations. 2015 a été une année faste grâce à... l'immobilier. Wiseed et Anaxago, les deux pionniers, en témoignent. Leurs clients ont davantage prêté à des projets de promotion immobilière qu'à des jeunes pousses innovantes.

Les plus-values sont rares, les intérêts souvent amputés

De fait, les Français ont encore du mal à franchir le pas. Au-delà d'une notoriété à parfaire, les risques associés ne sont pas à négliger. À ce jour, les investissements en capital se soldent rarement par des bénéfices (hors immobilier). Mais cela pourrait changer en 2016. Wiseed table ainsi sur trois sorties gagnantes dans les prochains mois.

Même débat pour les prêts. Les rendements nets, après déduction des pertes liées aux impayés et à la fiscalité, sont bien inférieurs aux taux affichés en

31,5

millions d'euros

En 2015, les entreprises ont emprunté 31,5 millions grâce au *crowdfunding*, un montant multiplié par quatre en un an.

vitrine, souvent supérieurs à 7%. À l'exception de Lendix et Credit.fr, aucune des principales plateformes de prêt n'a échappé aux défaillances. Avec quelques dérapages chez Unilend, surtout sur les premières générations de prêts : même si la sélection de dossiers proposés aux épargnants a été durcie, il faudrait rajouter des micro-entreprises pour être assuré d'afficher un rendement interne positif.

La réglementation fiscale appliquée depuis le 1^{er} janvier devrait améliorer la situation. Pour les revenus d'intérêt perçus en 2016 et déclarés en 2017, il est désormais possible de déduire de son imposition (24% de l'impôt sur le revenu par défaut, avant régularisation), la moitié des pertes définitives consta-

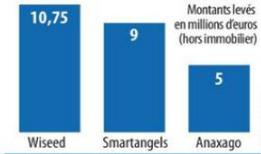
Les trois premières plateformes de prêts en France en 2015



2 200 à 2 600

On estime entre 2 200 et 2 600 le nombre de plateformes de *crowdfunding* en Chine. Une débauche d'initiatives qui tourne au Far West. Ezubao, spécialisée dans les prêts entre particuliers, vient de s'effondrer : elle avait mis en œuvre une immense chaîne de Ponzi. 900 000 épargnants floués ont vu près de 7 milliards de dollars d'épargne s'évaporer.

Les trois premières plateformes en levée de capital en 2015



Montant moyen des contributions



Des plateformes de financement spécialisées dans la transition énergétique et le développement durable

C'est une tâche titanesque, promise à durer plusieurs décennies : conduire la transition énergétique en France et... la financer ! Mais, cette fois, l'équation ne se limitera plus au traditionnel tandem formé par l'État et les grands énergéticiens. Les entreprises, les investisseurs institutionnels, mais aussi les collectivités locales et les particuliers ont désormais un rôle à jouer, sans doute via le financement participatif.

6 000 à 8 000 projets. L'enjeu n'est en effet pas seulement de réorienter le « mix énergétique » de la France vers davantage de production renouvelable, certes plus économe en CO₂, mais bien de transformer les infrastructures vers des solutions décentralisées, proches des territoires et des populations. Le marché s'annonce vaste : si la France veut tenir ses objectifs de réduction de gaz à effet de serre d'ici à 2050, 6 000 à 8 000 projets devront être financés chaque année.

Faciliter l'acceptabilité locale. À solution locale, financement local ? C'est l'un des partis pris de la loi française de transition énergétique,

adoptée en 2015. Elle promeut le financement participatif, un circuit court de l'épargne, afin de permettre aux personnes proches d'y investir.

Quatre plateformes spécialisées. L'heure est désormais aux acteurs spécialisés. Quatre plateformes se sont lancées récemment.

Lumo, la pionnière, créée en 2012 par Alexandre Raguet, dispose depuis 2014 du statut de conseiller en investissement participatif. Elle propose de financer, via des obligations émises par une société de projets d'énergie renouvelable, de l'éolien au solaire en passant par l'hydraulique. C'est la production d'électricité verte qui fournira les flux financiers permettant de rembourser dette et intérêts. Les taux proposés s'établissent de 3% à 5% sur des durées souvent très longues, de huit à quinze ans. Si vous êtes en quête de hauts rendements, même en échange d'un risque plus élevé, passez votre chemin. « Nous offrons la capacité d'orienter une partie de l'épargne des Français vers la transition énergétique », explique le directeur général de Lumo, Olivier Houdaille. Il vise 15 à 20 millions d'euros de collecte par an,



inscrit la démarche dans une logique d'*impact investing*, où l'épargne n'est pas centrée uniquement sur la recherche du meilleur rendement mais aussi, et surtout, sur un mieux-disant environnemental ou sociétal.

Engie entre dans la course. Lancée en 2015, Lendosphere opte pour un positionnement assez proche, via des prêts ou des bons de

Panneaux solaires, éoliennes, unités de biogaz peuvent être désormais financés par tous.

caisse rémunérés de 4 à 8%. Objectif 2016 : 10 à 15 millions d'euros collectés. Un partenariat est conclu avec Allianz. L'assureur garantira les projets sur lesquels il est co-investisseur.

Dernier-né des acteurs indépendants, **Enerfip** (pour énergie renouvelable financement participatif), basé à Montpellier, a déjà financé deux projets pour un total de 100 000 euros.

Enfin, début 2016, **Green Channel** entre dans la danse. Hébergée au sein du Village by CA, la pépinière du Crédit Agricole, la plateforme créée par Mathieu Dancre a la particularité d'être incubée par Engie, l'ex-GDF Suez. Cette parenté fait grincer les dents chez les concurrents. Surtout si le nom du géant français de l'énergie est prompt à rassurer certains épargnants. Le sort réservé par les investisseurs à cette plateforme propriétaire essayée par Engie sera scruté au-delà du secteur de l'énergie. D'autant que les ambitions sont grandes. Green Channel vise une implantation en Allemagne dès cette année et 100 millions d'euros financés d'ici à 2019.

SOURCE : IFF, COMPTON

aux promesses ?



Chez Antabio, financée via Wiseed, les investisseurs ont dégagé une plus-value de 43% en dix-huit mois.

95

C'est le nombre de sociétés bénéficiant d'un statut pour opérer en tant que plateforme de crowdfunding. Trente et une agissent en tant que conseiller en investissement participatif (CIP), pour le placement en capital, et soixante-quatre en qualité d'intermédiaire en financement participatif.

tées. Cette mansuétude du législateur ne s'étend pas aux prélèvements sociaux (15,5%), impératifs dans tous les cas.

Un forum de discussion utile

Parfois pointé du doigt, le manque d'informations sur les méthodes de sélection et de communication des plateformes commence à trouver des réponses. Le site Crowdlending.fr recense ainsi en temps réel tous les nouveaux projets ouverts au financement et offre un forum de discussion de bonne qualité pour apprécier le risque des dossiers.

L'année 2016 pourrait voir disparaître certaines des plateformes les plus fragiles. Mais elle sera aussi marquée par l'irruption de nouveaux concurren-

ts, notamment sur le créneau de l'investissement en capital. Leur arme ? Le statut de prestataire en services d'investissement (PSI). Plus complet que celui de conseiller en investissement participatif, mais aussi plus coûteux en fonds propres et en conformité réglementaire, ce statut permet d'offrir une plus large gamme de solutions et de titres financiers pour les entreprises. Au-delà des actions et des obligations, celle-ci comprend les obligations convertibles, obligations remboursables en actions, assorties ou non de BSA.

Tremplin vers d'autres pays de l'Union européenne grâce au passeport européen, le statut de PSI permet notamment des levées de fonds supérieures à un

My Pharma Company : un modèle original pour financer des biotechs

Créé par d'anciens cadres de l'industrie pharmaceutique, ce «crowdfunder» est spécialisé dans les start-up d'innovation médicale, les biotechs. Il a lancé ses premières levées de fonds fin 2015. Pour financer ces sociétés au modèle économique original (lourds investissements, perspectives de profits lointaines et risque très élevé), il propose un modèle non moins unique, les redevances. Les fonds levés sont dédiés à un seul et unique programme (candidat-médicament ou dispositif médical) développé par la start-up. Les souscripteurs n'entrent donc pas au capital. Comme dans le cadre d'un accord de licence, ils seront rémunérés via des redevances perçues sur les ventes futures du produit.

Triple avantage. Ce modèle simplifie l'exercice de valorisation complexe, voire hasardeux, quand il s'agit de sociétés en phase précoce de développement. En outre, il épargne aux fondateurs une dilution de leur participation. Un élément clé car, avant de dégager des bénéfices, les biotechs font beaucoup d'augmentations de capital. Et autant de dilutions. Enfin, il permet d'attirer d'autres types d'investisseurs comme, par exemple, des associations de patients intéressées par un projet spécifique.

Deux bémols : le régime fiscal n'est pas celui de la loi Tépà. Et les redevances sont imposées comme des dividendes. De plus, aucun projet n'a encore été bouclé : My Pharma doit faire ses preuves !

P.-L. G.

million d'euros, au-dessus du plafond imposé aux conseillers en investissement participatif (CIP). Dès lors, au-delà des start-up, c'est une nouvelle frange d'entreprises, déjà lancées mais encore trop jeunes pour opter pour la Bourse, qui va pouvoir s'ouvrir aux épargnants.

Deux initiatives remarquées

EOS Venture l'a bien compris. Ce PSI, créé par Stéphane Lubiartz et agréé par l'ACPR en mars 2015, a lancé l'an dernier la plateforme Letitseed, dédiée aux entreprises de croissance. Le prestataire gère aussi d'autres

34,4

milliards de dollars

C'est le montant des sommes collectées par crowdfunding en 2015 dans le monde, selon le cabinet d'études Massolution, sous toutes ses formes (dons, capital, prêts).

plateformes, comme RoundVIP. Si les projections sont tenues (dix plateformes pour 70 millions d'euros collectés en 2016), il faut

dra compter avec EOS Venture. Autre initiative remarquée, celle d'Invest Securities, un nom respecté en matière d'introductions en Bourse à Paris. La société, cofondée et dirigée par Jean-Emmanuel Vernay, vient de lancer PRE-IPO, une plateforme de crowdequity spécialisée dans les dernières levées de fonds avant une cotation.

D'autres lancements devraient suivre prochainement. Il se murmure que la banque Oddo et le gestionnaire d'actifs OFI peaufinent aujourd'hui leur propre plateforme de financement.

Lionel Garnier

Dans l'immobilier, attention aux montages risqués et aux taux exagérément élevés

C'est le mariage du financement participatif avec l'une des passions françaises : l'immobilier. Cependant, dans certains cas, cette union, a priori intéressante, n'est pas sans risque. Car il n'y a pas un seul crowdfunding immobilier. Plusieurs approches cohabitent. En avril 2015, l'AMF s'est alarmée d'une des formules, hors du champ de sa régulation. Elle consiste, via une SCI, à acquérir avec des investisseurs des biens pour récupérer une quote-part des loyers. Risqué ! Cette version moderne de la multipropriété vous rend responsable des dettes de la société sur votre patrimoine personnel au-delà des sommes investies !

Action ou dette ? Avec 26 plateformes fin 2015, dont seulement 12 régularisées, le crowdfunding immobilier est déjà bien encombré. Deux formes d'investissement méritent l'attention. Vous pouvez investir en capital en achetant des actions d'un holding qui investira lui-même dans la société de projet. C'est la solution proposée par Wiseed et Anaxago. Autre approche, proposée par Crowdfunding-immobilier et Lymo, vous souscrivez des obligations émises par la société de projet. À la clé, plus de sécurité car elle possède des actifs (foncier, garantie bancaire, etc.).

Au-delà des taux. Un conseil : avant de succomber aux taux proposés (entre 5 et 12% l'an, mais parfois jusqu'à 20%), veillez à ce que le promoteur ait la capacité de construire.

100€ offerts** avec le code LEREVENU

Prêtez à des entreprises à des taux jusqu'à 10%*

<p>Performant</p> <div style="background-color: white; border-radius: 50%; width: 40px; height: 40px; margin: 0 auto; display: flex; align-items: center; justify-content: center; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">10%</div> <p>Taux d'intérêt annuel jusqu'à 10%</p>	<p>Sécurisé</p> <div style="background-color: white; border-radius: 50%; width: 40px; height: 40px; margin: 0 auto; display: flex; align-items: center; justify-content: center;">🔒</div> <p>Assurance gratuite couvrant jusqu'à 50% des prêts</p>	<p>Transparent</p> <div style="background-color: white; border-radius: 50%; width: 40px; height: 40px; margin: 0 auto; display: flex; align-items: center; justify-content: center;">🛡️</div> <p>Vous choisissez les projets auxquels prêter sur 1 à 24 mois</p>
--	---	---

www.finsquare.fr

* Prêter aux entreprises présente un risque de non-remboursement (intérêts et capital). Taux d'intérêts moyen constaté : 7,7%.
** Offre réservée aux 50 premiers nouveaux inscrits, personnes physiques et majeures. Pour bénéficier de l'offre, inscrivez-vous avec le code LEREVENU avant le 29 février 2016 et prêtez au moins 1.000€ sur le ou les projets de votre choix sous 30 jours maximum. Finsquare est Intermédiaire en Financement Participatif (IFP) enregistré à l'ORIAS sous le n° 14004530, © 2016 Finsquare. Plus d'infos : 0 800 730 047 (n° gratuit)